

Image not found or type unknown



Les causes de nullité d'un contrat

Par **shirel97**, le **26/01/2016** à **23:19**

Bonjour

je voudrais simplement une confirmation.

lorsqu'une entreprise ne vérifie pas le C.V de son nouveau directeur général, on dit que c'est inexcusable. Dans ce cas, on peut donc dire que le contrat n'est pas frappé de nullité?

merci

une étudiante de DCG